

Lettre sur la formation professionnelle

No 1/2010

Table des matières

- Page 2 | Validation des acquis: Projet pilote dans la mécanique
Page 2 | Salon de la formation: Une vitrine pour plus de 150 métiers
Page 3 | De la formation professionnelle à la vie active:
Se préparer au bon moment pour trouver un emploi
Page 5 | 2^e Journée intercantonale de l'apprentissage: «Nous voulons renforcer l'image de la formation professionnelle»

Informations de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle (OSP), tél. 031 633 87 28, osp@erz.be.ch
Lettre sur la formation professionnelle sur internet: www.erz.be.ch/lfp
Sur commande comme Newsletter: berufsbildungsbrief@erz.be.ch

Chômage

Les jeunes sont les plus touchés par la crise économique

La situation économique actuelle se fait sentir. En janvier, le taux de chômage en Suisse était de 4,5 pour cent (+1,5% par rapport à l'année précédente). Une bonne nouvelle: avec 3,3 pour cent de chômeurs (+1%), le canton de Berne a été légèrement moins affecté.

Comme toujours, les 20-24 ans présentent le plus fort taux de chômage. En janvier, ce chiffre a augmenté pour atteindre 6,9 pour cent (5,4% dans le canton de Berne) et il serait en réalité encore plus élevé. En effet, ces statistiques ne prennent en compte que les personnes qui s'inscrivent à l'office régional de placement (ORP). Et justement, les jeunes sont plutôt réticents à cette inscription, étant donné qu'ils sont souvent à l'abri des difficultés financières grâce à leurs parents.

Plusieurs éléments expliquent pourquoi les jeunes sont plus souvent touchés par le chômage que la moyenne:

- En période de crise, les entreprises ne repourvoient pas tous les postes après les départs naturels (démissions, départs en retraite). Il y a donc moins de places vacantes pour les nouveaux venus sur le marché du travail.
- Sur le marché du travail, les jeunes diplômé-e-s ont de plus faibles chances

étant donné qu'ils ne peuvent justifier que de peu d'expérience professionnelle.

- L'offre et la demande ne sont pas toujours en adéquation sur le marché du travail. On compte plus de personnes formées pour certains métiers que ce dont on aurait besoin en réalité.

On constate par ailleurs une augmentation saisonnière du chômage des jeunes durant les mois d'été. En effet, les apprenti-e-s arrivent d'un coup sur le marché du travail, ce qui accroît le nombre de chercheurs et chercheuses d'emploi.

Planifier de façon ciblée et au bon moment

En raison des obstacles structurels et de la situation économique tendue, il est important pour les apprenti-e-s en fin de cursus de planifier consciencieusement la «suite». Se préparer au bon moment et de façon ciblée réduit le risque de se retrouver sans solutions après l'apprentissage. L'article publié en pages 3 et 4 de la présente Lettre sur la formation professionnelle donne aux apprenti-e-s concernés de nombreux conseils et informations utiles pour assurer le passage du monde de la formation à celui de la vie active. *ma*

Soutenir l'initiative personnelle

Dans le canton de Berne, 90 à 95% des jeunes adultes terminent leur formation professionnelle ou leur formation en école moyenne – un record en Suisse. Il y a de quoi se réjouir. Les entreprises formatrices contribuent fortement à ce résultat.

Le nombre de jeunes professionnels qui réussissent à s'insérer sur le marché du travail ou à intégrer une formation supérieure directement après leur diplôme est également un indicateur important. En effet, l'intégration dans le système de formation ou celui du travail est une condition indispensable pour la prospérité économique et la stabilité sociale. Comme le montre le premier rapport national sur l'éducation, la Suisse est également très bien placée sur ce point.

Ce sont avant tout les jeunes eux-mêmes qui sont acteurs de la réussite de leur passage à la vie active. Les entreprises formatrices et les écoles professionnelles sont cependant des moteurs importants pour soutenir l'initiative personnelle. Elles peuvent par exemple encourager les jeunes et leur proposer des emplois de courte durée et des stages.

Dans la situation économique actuelle, tous les partenaires de la formation sont fortement sollicités. Unir nos forces permet d'atteindre nos objectifs. Je remercie toutes les personnes impliquées pour leur engagement.

Bernhard Pulver,
Directeur de l'instruction publique
du canton de Berne

Editorial



Validation des acquis

Projet pilote dans la mécanique

La validation des acquis permet aux adultes d'obtenir un CFC par la reconnaissance des compétences professionnelles acquises par l'expérience. Convaincus du fort potentiel de cette nouvelle procédure dans le secteur de la mécanique/décolletage, SWISS-MECHANIC et l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle (OSP) ont lancé un projet pilote pour l'obtention du CFC de mécaopraticien (option mécanique ou décolletage). Les personnes intéressées à y participer peuvent désormais s'annoncer auprès de l'OSP.

FLORENT COSANDEY

La validation des acquis est prévue par la Loi fédérale sur la formation professionnelle de 2004. Pour entrer dans une telle procédure, les personnes intéressées doi-

vent justifier d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle, avoir un niveau de français leur permettant de réaliser un dossier de preuves et posséder déjà une bonne partie des compétences en lien avec le titre visé (voir LFP 2/09). La validation des acquis a pour objectif de permettre à des adultes de faire reconnaître leur expérience professionnelle à sa juste valeur, par l'obtention d'un CFC. On le sait: un diplôme reconnu favorise notablement l'insertion dans le marché du travail. Et cela est d'autant plus vrai en période de crise économique.

Partant du constat que la moitié des employés actifs dans le secteur de la mécanique/décolletage ne sont pas au bénéfice d'un titre reconnu au niveau fédéral, SWISSMECHANIC et l'OSP ont décidé de lancer un projet pilote de validation des acquis pour l'obtention du CFC de mécaopraticien (option mécanique ou décolletage). Les personnes intéressées à partici-

per à ce projet pilote sont invitées à une des séances d'information suivantes (inscription obligatoire):

- Mardi 20 avril 2010, St-Imier (Lycée technique, Rue Baptiste-Savoie 26), 17h30-19h
- Mercredi 21 avril 2010, Moutier (Ecole professionnelle et artisanale EPAM, Rue Pré Jean Meunier 1), 17h30-19h

Ces séances permettront de se faire une idée plus précise de ce qu'est la validation des acquis, des avantages qu'elle peut offrir tant pour l'employé que l'employeur et de ce qu'elle implique en termes de charge de travail et de coûts.

Ce projet pilote est ouvert à 25 personnes domiciliées dans les cantons de Berne (partie francophone), du Jura et de Neuchâtel. Pour plus d'informations: Florent Cosandey, Téléphone 032 486 08 20, florent.cosandey@erz.be.ch, www.erz.be.ch/mecapraticien

Salon de la formation

Une vitrine pour plus de 150 métiers

Du 24 au 28 mars 2010, Delémont accueillera à la Halle des Expositions la sixième édition du Salon de la formation du Jura et du Jura bernois. Durant cinq jours, des milliers de jeunes en fin de scolarité obligatoire pourront découvrir plus de 150 métiers. Une occasion unique de recueillir un maximum d'informations sur les multiples possibilités qui s'offrent à eux pour leur avenir professionnel.

FLORENT COSANDEY

Fruit d'une collaboration entre le Groupe interprofessionnel (GIP) et les offices de la formation professionnelle des cantons du Jura et de Berne, le Salon est organisé tous les deux ans en alternance entre ces deux cantons. En premier lieu, il s'adresse aux jeunes qui sont confrontés au choix d'une formation ou d'une profession. Il vise à promouvoir l'image de l'apprentissage et à développer les liens entre les différents partenaires de la formation professionnelle. Plus largement, il s'adresse également aux adultes en quête d'une formation continue.



Durant le Salon de la formation, les jeunes auront un contact direct avec des apprenti-e-s.

PHOTO: FLORENT COSANDEY

Lors du Salon, les élèves des trois dernières années de la scolarité obligatoire pourront découvrir la diversité et la richesse des filières de formation disponibles dans la région. Sur les stands, les métiers seront présentés de manière attrayante, interactive et concrète par des apprenti-e-s, des formateurs en entre-

prises et des professionnels. A noter que pour la première fois, le Salon sera ouvert durant un week-end entier (samedi et dimanche 27-28 mars).

Pour plus d'informations sur le Salon (lieu, horaires, etc.) et sur les manifestations organisées dans ce cadre:

www.salon-formation.ch

Se préparer au bon moment

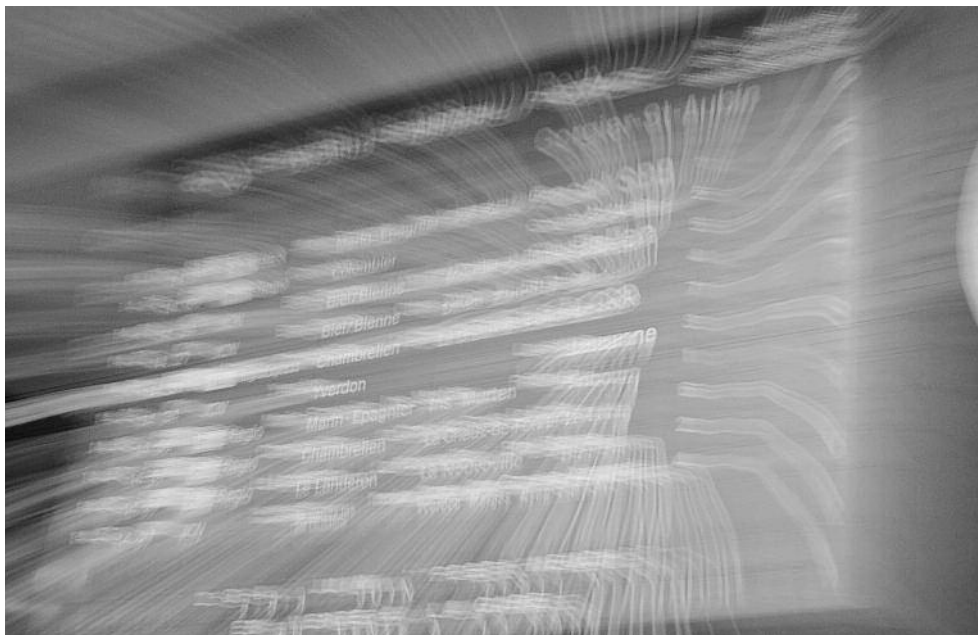
Parfois, le temps passe plus vite qu'on ne le croit. Il en va de même pour l'apprentissage. Tout d'un coup, sa fin est toute proche. Et après? C'est une question que les apprenti-e-s devraient se poser au bon moment. Les écoles professionnelles et les entreprises formatrices peuvent jouer un rôle important dans cette démarche.

ROLF MARTI

La formation professionnelle initiale prépare bien au marché du travail. C'est la conclusion que l'on peut tirer d'une comparaison avec les autres pays. En effet, la Suisse est le pays d'Europe où la part des jeunes qui obtiennent un titre dans le cadre de la formation professionnelle est la plus élevée (66,4% en 2008). Et c'est en Suisse que le taux de chômage des 20-24 ans est le plus faible (6,9% en janvier 2010).

Le lien est évident. Les apprenti-e-s ne devraient pas pour autant se contenter d'attendre le moment de passer de la formation à la vie active – en particulier au vu de la situation économique actuelle – mais s'y préparer de façon ciblée. Trouver un travail, c'est une chose. Mais profiter consciemment des possibilités qu'offre cette transition en est une autre.

C'est pourquoi la question «Et après?» doit être à l'ordre du jour environ six mois avant la fin de l'apprentissage. En repoussant le sujet trop longtemps, on risque de se retrouver sans rien au moment voulu. En effet, plus tard, quand le stress des examens s'installe, il reste bien peu de temps pour penser suffisamment à l'avenir et s'y préparer en conséquence.



Vers quoi mène la formation? Une question que l'on devrait aborder six mois avant la fin de celle-ci.

Procéder de façon structurée

Il est profitable de procéder de façon structurée lorsque l'on planifie son avenir professionnel. Les spécialistes conseillent à ce propos de suivre les trois étapes «réfléchir», «s'informer/choisir» et «concrétiser». Concrètement, qu'est-ce que ça veut dire?

- Réfléchir. Il faut commencer par faire un bilan de sa situation. L'apprenti-e liste ses compétences, ses forces, ses faiblesses, ses centres d'intérêts et ses désirs. Qu'est-ce que je sais déjà faire, dans quels domaines puis-je m'améliorer, qu'est-ce qui est important pour moi, quel est mon objectif? Pour réaliser son bilan, il ou elle doit également considérer de façon lucide son environnement. Quelle est la situation sur le marché du travail,

quelles possibilités d'évolution y a-t-il, etc.?

- S'informer/Choisir. L'apprenti-e définit ensuite ses objectifs et développe des scénarios. Est-ce que je veux acquérir de l'expérience professionnelle ou continuer de me former, aller à l'étranger ou faire quelque chose de nouveau sur le plan professionnel? Comment puis-je atteindre l'objectif que je me suis fixé? Pour mettre en place le bon scénario, il faut des informations fiables. Existe-t-il des offres d'emploi correspondantes, est-ce que je réponds aux critères pour intégrer la formation continue qui m'intéresse, puis-je financer des cours de langue, etc.?
- Concrétiser. Enfin, il faut bien savoir que seul celui qui agit obtient ce qu'il

Ce que devraient savoir les apprenti-e-s

Le manque d'expérience professionnelle est l'obstacle le plus important pour les jeunes diplômé-e-s lors de la recherche d'emploi. En outre, l'école de recrue complique davantage la recherche pour les hommes. Ceux qui ne trouvent pas de solution doivent en parler avec leur entreprise formatrice. Il se peut qu'une possibilité d'embauche temporaire existe. Ainsi l'apprenti-e peut gagner de l'expérience professionnelle ou employer à bon escient le temps avant l'école de recrue. Si aucune solution n'est trouvée avec l'entreprise formatrice, il faut se tourner vers l'office régional de placement (ORP) (voir p.4).

Ce que l'entreprise formatrice peut faire

Les entreprises formatrices devraient parler avec leurs apprenti-e-s de leur avenir environ six mois avant la fin de leur formation et leur signaler les possibilités d'embauche. Les entreprises formatrices peuvent également se proposer comme lieu de stage pour les apprenti-e-s ayant effectué leur apprentissage dans d'autres entreprises. Le stage est une mesure du marché du travail et le traitement des stagiaires est pris en charge en majeure partie par la caisse de chômage. L'entreprise assume 25 pour cent de ces frais. Economie bernoise fournit des renseignements: willy.zysset@vol.be.ch, 031 633 58 14.

pour trouver un emploi



PHOTO: SBB

veut. L'apprenti-e postule, prépare les financements pour une formation continue, dépose une demande de permis de travail à l'étranger, etc.

Chercher de l'aide

L'apprenti-e est idéalement soutenu-e par son entreprise formatrice ou son école professionnelle durant ces trois étapes. Cet accompagnement lors du passage de la formation professionnelle à la vie active est en effet lié à l'engagement du formateur ou de la formatrice et du corps enseignant responsables de l'apprenti-e. De nombreuses écoles professionnelles s'efforcent de mieux structurer cet accompagnement. Par ailleurs, le canton a lancé un projet visant à améliorer la coordination des offres des différentes institutions.

En cas de besoin, contactez l'ORP

Sans solution après la fin de la formation? L'office régional de placement est là pour vous aider.

Si vous n'avez pas de solution à la fin de votre apprentissage, vous pouvez vous inscrire à l'office régional de placement (ORP), puisque après leur formation, les apprenti-e-s qui se retrouvent sans travail ont généralement droit aux indemnités de chômage. De plus, les conseillers et conseillères de l'ORP peuvent vous aider à vous insérer sur le marché du travail, avec l'une des offres ci-dessous par exemple.

- **Stage professionnel:** les jeunes adultes peuvent acquérir de l'expérience professionnelle et nouer des contacts utiles au cours d'un stage professionnel de plusieurs mois.
- **Stage professionnel au sein de l'entreprise formatrice:** si aucun autre stage n'est possible, l'ORP peut exceptionnellement consentir à un stage dans votre entreprise formatrice.
- **Stage professionnel dans une autre région linguistique:** au cours d'un stage professionnel de six mois dans une autre région linguistique de la Suisse, les apprenti-e-s ayant fini leur cursus améliorent leurs connaissances des langues. Ils travaillent en entreprise à 80 pour cent et suivent des cours de langue un jour par semaine (voir liens).
- **Travail à l'étranger:** le diplôme professionnel permet d'obtenir un poste dans un pays de l'UE/AELE. Il existe un service de conseils spécialisé sur ce sujet dans le canton de Berne (voir liens).
- **Allocations d'initiation au travail:** dans le cas où l'apprenti-e a besoin de plus de temps pour pouvoir répondre aux critères d'un poste spécifique, l'assurance-chômage peut verser des allocations d'initiation au travail à l'entreprise.
- **Stage dans une entreprise d'entraînement:** avec une formation commerciale, l'apprenti-e peut travailler provisoirement dans une entreprise d'entraînement. Il s'agit d'une entreprise fictive dans laquelle il ou elle se familiarise avec le monde du travail.
- **Programme d'occupation temporaire:** afin de rester prêt pour le monde du travail, l'apprenti-e peut temporairement exercer une activité proche de son métier. Le programme comprend également une formation complémentaire.

Les apprenti-e-s qui ont besoin d'aide supplémentaire peuvent prendre rendez-vous pour une consultation gratuite à l'orientation professionnelle et personnelle. En outre, des informations com-

plètes sur les possibilités de formation initiale et continue et d'évolution après l'apprentissage sont à leur disposition dans les centres d'orientation professionnelle qui y sont rattachés.

Ce que peut faire l'école professionnelle

Les écoles professionnelles peuvent faire de la transition formation professionnelle – vie active un sujet du cours de culture générale. Un manuel complet sur le sujet à l'usage du corps enseignant est paru récemment. On y trouve les explications sur un modèle de planification de carrière structurée (cf. article principal) et sur la façon de procéder, ainsi que de nombreux supports pour le cours. Ce manuel a été conçu par le Laufbahnzentrum de la ville de Zurich. Tony Mehr et Martin Better «übergang_2», Laufbahnplanung für Lernende an Berufsfachschulen (en allemand). www.hep-verlag.ch

Liens utiles

- Bourses de l'emploi: www.espace-emploi.ch, www.jobup.ch, www.fr.jobpilot.ch
- Office régional de placement (ORP): www.be.ch/go4job
- Stage professionnel dans les autres régions linguistiques de la Suisse: www.echanges.ch
- Travailler à l'étranger: www.swissemigration.ch, www.espace-emploi.ch/jobsuche/eures
- Orientation et information professionnelles: www.be.ch/orientation, www.orientation.ch
- Hautes écoles spécialisées: www.hes-so.ch

«Nous voulons renforcer l'image de la formation professionnelle»

Neufs cantons et seize radios locales participeront à la 2^e Journée intercantonale de l'apprentissage (5 mai 2010). Cette journée a pour objectif de promouvoir la formation professionnelle et de diffuser des offres de places d'apprentissage. Cette action est coordonnée dans le canton de Berne par Peter Sutter de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle.

ROLF MARTI

M. Sutter, quels sont les objectifs de la Journée intercantonale de l'apprentissage?

P. Sutter: Le slogan de cette journée est «La formation professionnelle, une chance à saisir». Nous voulons montrer à quel point la formation professionnelle est importante pour notre économie et quelles perspectives elle offre aux jeunes. Cette journée entend promouvoir la formation, permettre la création de nouvelles places d'apprentissage et aider les jeunes à en trouver une.

Le 5 mai, à quoi doivent s'attendre les auditeurs et auditrices des radios locales impliquées?

P. Sutter: De nombreux thèmes seront abordés: reportages de fond, portraits de métiers et interviews de spécialistes de la formation, de l'économie et de la politique. Les apprenti-e-s auront eux aussi largement la parole. Les auditeurs pourront poser leurs questions à des conseillers en orientation et en formation, qui répondront en studio, et cela de façon confidentielle. Les questions et leurs réponses ne passent à l'antenne que si l'auditeur le souhaite.

Durant la Journée intercantonale de l'apprentissage, les entreprises formatrices peuvent proposer sur les ondes des places d'apprentissage ou de stage. Comment cela fonctionne-t-il concrètement?

P. Sutter: L'entreprise formatrice qui propose une offre s'annonce via notre hotline. Nous vérifions si elle a une autorisation de formation. Si c'est le cas, l'offre est diffusée sur les ondes et également



Peter Sutter: «L'offre de places d'apprentissage n'a pas diminué, même pendant la crise. Nous voulons tout de même poursuivre notre campagne de sensibilisation.» PHOTO: KOMMA PR

publiée au service d'information sur les places d'apprentissage vacantes (www.ers.be.ch/sipa). Les entreprises qui annonceront des places d'apprentissage à la radio durant cette journée auront la possibilité de gagner une campagne de publicité sur les ondes d'une radio locale de leur région.

Les jeunes qui recherchent une place d'apprentissage peuvent-ils eux aussi s'annoncer via la hotline?

P. Sutter: Bien sûr. Nous prenons leurs coordonnées et leur fournissons dès que possible la liste des places d'apprentissage vacantes annoncées dans la journée. Ainsi l'offre et la demande se rencontrent.

Une plateforme Internet est-elle mise en place pour la journée?

P. Sutter: Oui, toutes les informations essentielles sur l'évènement ainsi que des liens sont accessibles sous www.journeeapprentissage.ch. Les radios locales donnent également des informations sur leurs propres sites Internet (cf. encadré).

Le canton de Berne a déjà réalisé en 2008 et en 2009 une Journée de l'apprentissage avec des radios privées. Était-ce une réussite?

P. Sutter: 33 places d'apprentissage ont été annoncées en 2008 et 46 en 2009. Nous souhaitons encore améliorer ce résultat. Il est cependant difficile de mesurer le succès avec des chiffres. Nous voulons renforcer l'image de la formation professionnelle et montrer que cela vaut la peine d'investir dans une telle formation, même dans des moments où la situation économique est difficile. Les entreprises formatrices bernoises ont déjà compris le message: l'offre de places d'apprentissage n'a pas diminué, même pendant la crise. Nous voulons tout de même poursuivre notre campagne de sensibilisation. Et cette journée à la radio est un outil idéal pour cela.

Informations sur la journée de l'apprentissage

Les cantons d'Argovie, de Berne, de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, de Schaffhouse, de Soleure, de Zoug et de Zurich participent à la 2^e Journée intercantonale de l'apprentissage, le 5 mai 2010. Les radios locales du canton de Berne participant à la journée sont:

- BE1 (www.be1.ch)
- BeO (www.radiobeo.ch)
- Canal 3 (www.canal3.ch) – canaux germanophone et francophone
- Capital FM (www.capitalfm.ch)
- Jura Bernois (www.rjb.ch) – en partenariat avec RFJ (Jura) et RTN (Neuchâtel)
- Ne01 (www.ne01.ch)

Hotline: Le numéro de téléphone pour les entreprises formatrices et les jeunes qui recherchent une place d'apprentissage sera indiqué à la radio le jour même.

Lien: www.journeeapprentissage.ch



Contrats d'apprentissage **Date limite de dépôt: 21 juin 2010**

L'OSP prie les entreprises formatrices de bien vouloir lui remettre les nouveaux contrats d'apprentissage avant le 21 juin 2010. Les apprenti-e-s inscrit-e-s après cette date seront assigné-e-s aux écoles professionnelles disposant encore de places de formation.

Les contrats d'apprentissage peuvent être envoyés par la poste (cf. adresse ci-contre) ou en ligne sous: www.erp.be.ch/contrat-apprentissage.

Formation initiale en deux ans **Trois nouveaux métiers**

La liste des formations professionnelles initiales en deux ans avec attestation fédérale professionnelle (AFP) s'allonge. A partir de l'été 2010, des places d'apprentissage pourront être proposées pour la première fois dans les métiers suivants: Aide-mouleur/Aide-mouleuse AFP, Assistant/Assistante en traitement de surface AFP et Opérateur/Opératrice en horlogerie AFP. Informations: OSP, Florent Cosandey, 032 486 08 20.

Conseillères en formation **Quatre spécialistes de la formation professionnelle diplômées**

Les quatre conseillères en formation Marlis Hungerbühler, Marianne Marending, Ursula Zimmermann et Katrin Reusser (de gauche à droite) ont terminé leur cursus de spécialistes en formation professionnelle avec brevet fédéral. Ce nouvel examen professionnel est porté par la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) et s'adresse en particulier aux spécialistes de la formation professionnelle des cantons, de la Confédération et des organisations du monde du travail (OMT). Félicitations aux nouvelles diplômées!



Lettre sur la formation professionnelle

1/10 – mars 2010
Information de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle (OSP)
Parution 3 fois par an

Publication:
Direction de l'instruction publique,
Office de l'enseignement secondaire
du 2^e degré et de la formation
professionnelle, Kasernenstrasse 27,
case postale, 3000 Berne 22,
Tél. 031 633 87 12, Fax 031 633 87 29,
osp@erp.be.ch, www.erp.be.ch/formation-professionnelle

Rédaction:
Sibylle Beyeler (OSP), Lea Coburg
(OSP), Florent Cosandey (OSP),
Daniel Hurter (GIB Berne), Stefan
Luginbühl (Ville de Berne), Marianne
Marending (OSP), Rolf Marti
(komma pr), Daniel Roth (Swisscom)

Composition graphique:
eigenart, Stefan Schaer, Berne

Logistique:
Walter Krieg (OSP)

Impression:
Rickli+Wyss AG, Berne

Numéro 2/2010:
A paraître la semaine 24

Impressum

P.P.
3000 Berne 22



**Direction de
l'instruction publique
Office de l'enseignement
secondaire du 2^e degré
et de la formation
professionnelle**

Kasernenstrasse 27
Case postale
3000 Berne 22